

Notice d'aide au remplissage du Cerfa attestation collaborateur

Le recto concerne le détenteur de la carte professionnelle

Le **titulaire de la carte professionnelle doit remplir** les cadres **1, 2, 3** (pour les entreprises individuelles) **ou 4** (pour les sociétés).

Le **verso concerne le collaborateur**, salarié ou agent commercial.

Remplir le cadre 8, à savoir :

- **Cocher** :

Salarié Agent commercial

Etendues des pouvoirs :

peut recevoir des fonds ne reçoit pas de fonds

recevoir l'engagement des parties (uniquement pour la transaction) : *si vous cochez cette case, merci de préciser*

Terminer par la date de fin de validité de l'attestation.

Attention : la durée de validité de l'attestation ne peut dépasser :

- La durée de validité de la carte professionnelle de l'agent immobilier (pour les salariés en CDI),
- La date de fin de CDD ou la date de fin de contrat d'agent commercial.